

Enfin, le gouvernement actuel devrait s'engager à consacrer pendant quatre ans plus de 100 millions à des programmes d'assistance, de développement et de redressement de l'économie agricole des Prairies. Certains demandent davantage. A mon avis, employée judicieusement, une telle somme rajeunirait l'agriculture de l'Ouest. Je dis au gouvernement: si vous n'agissez pas, vous rencontrerez dans l'Ouest, chez des gens consciencieux et respectueux de la loi, un revirement d'opinion d'une ampleur telle que je n'ose en parler; vous attiserez l'ardeur de ce groupe qui, à l'heure actuelle, préconise la sécession dans l'Ouest canadien. C'est de plus en plus un sujet de discussion. Il faut y faire face et, pour cela, il faut que le gouvernement supprime les entraves qui empêchent certains de ses membres, tout estimables et si prêts à l'action qu'ils soient, de faire ce que, dans leur for intérieur, ils jugent nécessaire.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, dans ma contribution à ce débat j'aimerais réfuter les accusations portées par ceux qui y ont participé jusqu'à maintenant. En outre, je voudrais faire un exposé de la situation actuelle de l'agriculture canadienne et certaines comparaisons que m'inspirent la motion et l'amendement à l'étude.

Qui plus est, le député de Kent-Essex (M. Danforth) et celui de Prince Albert (M. Diefenbaker) m'ont invité à faire certaines comparaisons entre ces cinq dernières années et les cinq précédentes. Ces deux députés n'ont cessé de répéter que le gouvernement actuel est au pouvoir depuis cinq ans pour ensuite déprécier les résultats de ce mandat. Peut-être vaudrait-il mieux que je fasse les comparaisons suggérées par eux en insistant sur les périodes précises dont ils ont parlé.

Mais j'aimerais d'abord dire un mot de la déclaration que j'ai faite à l'appel des motions et que, comme d'habitude, les vis-à-vis ont interprétée tout de travers. Ils auraient peut-être avantage à lire plus attentivement certaines de mes observations. Évidemment, ils ne l'ont pas fait. Le député de Prince Albert vient de proposer l'établissement de programmes de réadaptation des fermes et l'affectation à ces programmes de crédits fédéraux. S'il lisait ma déclaration...

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Le très hon. M. Diefenbaker: Oh, j'ai bien lu ce document vide de sens. On n'y trouve aucun chiffre.

L'hon. M. Olson: Les programmes de réadaptation des fermes occupent la première place dans le plan d'exécution...

Le très hon. M. Diefenbaker: Dans le plan!

L'hon. M. Olson: ...avec la rapide expansion du programme du Service canadien des exploitations agricoles (CANFARM). Le très honorable représentant sait fort bien qu'une déclaration faite à l'appel des motions ne peut entrer très profondément dans les détails, mais j'ai dit bien des fois que nous allions demander au Parlement l'autorisation d'instituer un programme qui permettrait aux petits cultivateurs de soustraire dignement certaines ressources de l'agriculture, y compris des ressources humaines.

Une voix: Un service d'enterrement!

L'hon. M. Olson: On a encore déformé ce que j'ai dit en soutenant que les fonds destinés à l'agriculture sont sensiblement réduits.

M. Danforth: C'est vrai.

L'hon. M. Olson: L'honorable député dit que c'est vrai, ce qui prouve encore qu'il n'a pas pu lire et comprendre la déclaration. J'espère que lorsqu'il prendra connaissance du livre bleu en février, l'honorable député fera ce qu'il a fait dans le passé, c'est-à-dire qu'il s'excusera de m'avoir mal compris et mal interprété.

Ce que j'ai dit, c'est qu'il faudrait certains changements en matière de personnel. Il faudra du personnel supplémentaire pour des services, tels que l'inspection de la viande à différents ports du Canada, un service d'utilité publique.

Le très hon. M. Diefenbaker: Sur quoi porteront les réductions?

L'hon. M. Olson: Toutes les réductions ont été indiquées en détail dans la déclaration. Le très honorable député, quand il était premier ministre, ne procédait jamais ainsi; c'était toujours le gouvernement par surprise. Comme je l'ai dit, nous avons choisi de faire connaître ces changements au programme bien à l'avance afin que les députés et les intéressés aient l'occasion de faire des représentations et d'exprimer leur point de vue